



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 4 juillet 2024**

**2024-07-08b**

**Recours à un prêt relais sur le budget annexe Régie eau**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75  
Nombre de délégués titulaires présents : 46 (*dont suppléés : 2*)  
Nombre de délégués titulaires absents : 29 (*dont représentés : 6*)  
  
Votants : 52

Le 04 juillet 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 28 juin 2024.

**PRESENTS :**

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Raymond BOBY (*Bournois*), Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HUEBER (*Onans*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Marcel SALLES (*Anteuil*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

**ABSENTS EXCUSES :**

Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

**ABSENTS SUPPLEES :**

Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

**ABSENTS REPRESENTES :**

Christophe DUPONT (Arcey), pouvoir à Alain PASTEUR ; Pierre FILET (Montagney-Servigney), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; François HERMOSILLA (Faimbe), pouvoir à Laurent TOURTIER ; Philippe JANUEL (Avilley), pouvoir à Joseph CUENOT ; Virginie MERCIOL (Marvelise), pouvoir à Claude HUEBER ; Joëlle PAHIN (L'Isle sur le Doubs), pouvoir à Martine LOHSE.

**ABSENTS :**

Vincent BALLETT (Abbenans), André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans les Moulins), Nathalie FRITSCH (Rognon), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), Michaël HUGONOT (Arcey), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Nathalie PARENT (Sourans), André PARROT (Désandans), Pierre PEGEOT (La Prétière), Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans),

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Marie-Odile BONDENET

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-07-08b

**Recours à un prêt relais sur le budget annexe Régie eau**

Emmanuel SPADETTO, vice-président en charge du cycle de l'eau, informe l'assemblée qu'afin de couvrir le décalage entre le paiement des travaux et le versement des subventions attendues, il est proposé d'avoir recours à un prêt relais sur le budget annexe Régie eau.

Une consultation a été lancée mi-juin. 6 agences bancaires ont été invitées à remettre une offre selon le cahier des charges fourni. 3 banques ont déposé une offre et, après analyse, il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole pour ce prêt relais.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de contracter auprès du Crédit Agricole Franche-Comté un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :**

- ✓ Montant : 500 000 €
- ✓ Durée : 2 ans
- ✓ Taux variable : Euribor 3 mois + 0.50 %
- ✓ Périodicité : trimestre
- ✓ Frais : 500 €

**Et charge le Président de signer le contrat et tout document se rapportant à cette opération**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



**Délibération adoptée avec :**  
Voix pour : 49  
Voix contre : 1  
Abstention : 2